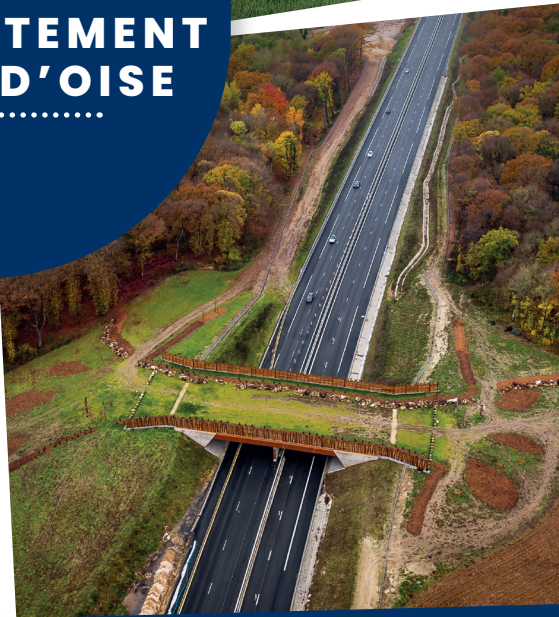


Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens



Tout savoir sur
**LE DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISE**
.....



valdoise.fr

MARIE-CHRISTINE CAVECCHI
Présidente du Département
du Val d'Oise

04

L'ACTION
d'un Département

06

L'HISTOIRE
du Val d'Oise

07

**LES CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX**
Comment sont-ils élus ?

08

LA CARTE
des cantons
et des communes

10

VOS ÉLUS
du Département

12

**VOS ÉLUS EN SALLE
DE DELIBERATIONS**

14

S O

M N

A

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

16

La solidarité

—
L'insertion

—
La petite enfance

—
Les routes & transports

—
L'éducation

—
L'attractivité du territoire

—
Les secours et la sécurité

—
L'environnement

—
L'agriculture

—
Le sport et Terre de Jeux 2024

—
La culture et le patrimoine

R

LES ORGANISMES ASSOCIÉS

38

LE MÉDIATEUR DÉPARTEMENTAL

Le Département sur
LES RÉSEAUX SOCIAUX

39

E



MARIE-CHRISTINE CAVECCHI

Présidente du Département du Val d'Oise

Si les élections départementales de 2015 ont introduit la parité parmi les conseillers, ce n'est pas encore le cas pour la présidence des assemblées qui en ont résulté. Sur 101 départements, Marie-Christine a été la 1^{ère} femme élue à la tête d'un département de l'Île-de-France et la 12^{ème} en France.

Forte de ses expériences municipales et départementales, elle gère désormais un budget de 1,5 milliard d'euros, avec 3 600 agents, au service de 1,2 million de Valdoisiers.

QUELQUES ÉTAPES DE SON PARCOURS

Issue du monde associatif, Marie-Christine Cavecchi était de 2011 à 2017 Vice-présidente du Département du Val d'Oise déléguée à l'Éducation et à l'Enseignement supérieur.

Engagée dans la commune de Franconville depuis plus de 25 ans, elle est d'ailleurs première adjointe au Maire de Franconville.

Depuis 2021 elle est Vice-présidente de l'Association des Départements de France (ADF).

La Présidente est **chef de l'exécutif** départemental



Élue par les 42 Conseillers départementaux lors de la séance d'installation.



Elle préside les séances plénières et dirige les débats de l'Assemblée départementale.



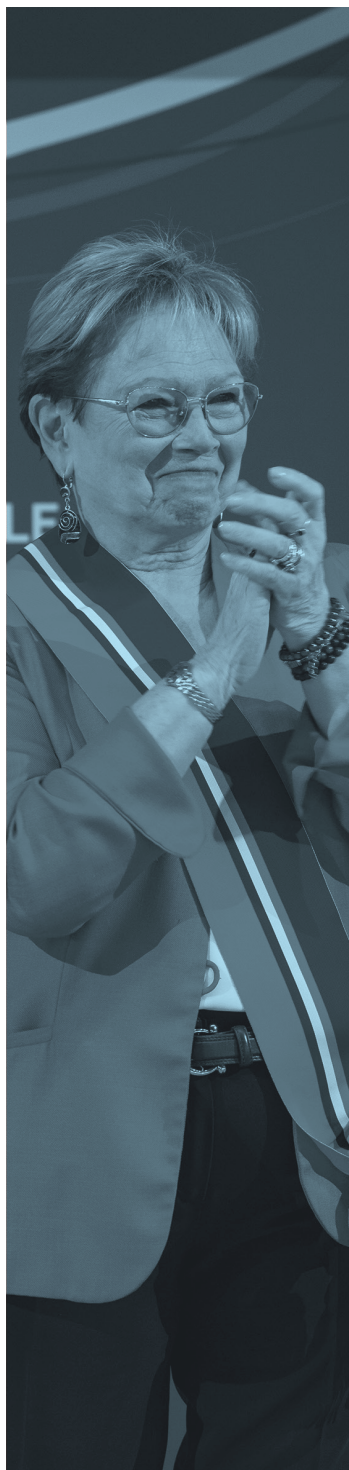
La Présidente prépare les délibérations et est responsable de leur exécution.



La Présidente ordonne les dépenses, prescrit les recettes, **gère le patrimoine de la collectivité** et dirige les services départementaux.



L'Assemblée départementale a adopté la Stratégie 2022-2028 « Faire grandir le Val d'Oise », téléchargeable sur valdoise.fr



Le Département est une collectivité de proximité. De par ses compétences il agit, quotidiennement et concrètement, au plus près des Valdoisais.

Le Département est l'un des premiers acteurs des solidarités humaines et territoriales.



Solidarité



Petite enfance



Collèges



Environnement



Insertion



Culture et patrimoine



Sécurité incendie



Agriculture



Personnes âgées



Sport et Terre de Jeux 2024



Attractivité du territoire



Handicap



Routes départementales et mobilités

L'HISTOIRE DU VAL D'OISE

A l'origine, la France comptait **83 départements** (aujourd'hui 101) et l'actuel Val d'Oise faisait partie de la Seine et Oise.

Le chef-lieu était à Versailles et Pontoise une sous-préfecture.

L'organisation territoriale départements / cantons / communes, a été créée sous la Révolution en **1790**.

La réorganisation de la région parisienne en **1964**, entrée en vigueur le **1^{er} janvier 1968**, remplace la Seine et la Seine-et-Oise par sept départements : Paris, les Yvelines, les Hauts-de-Seine, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val d'Oise.

Ils constituent, avec la Seine-et-Marne, la région Île-de-France.

Hauts-de-Seine
+ Seine-Saint-Denis
+ Val-de-Marne
= **la Petite Couronne**

Val d'Oise
+ Essonne
+ Seine-et-Marne
+ Yvelines
= **la Grande Couronne**

Le Val d'Oise compte **d'abord 27 cantons, 35 en 1976, 39 en 1985** pour tenir compte de l'évolution démographique.

Le décret du **17 février 2014** inscrit dans la réforme territoriale de **2015** a modifié le découpage sur des bases essentiellement démographiques.

Le nombre de **cantons** a été **ramené à 21**, mais chaque canton étant représenté par un binôme (femme-homme) au Département du Val d'Oise.

Le nombre d'**élus** est passé **de 39 à 42**.

Les Conseillers départementaux sont élus pour 6 ans



Les prochaines
élections sont prévues
en 2028



CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX COMMENT SONT-ILS ÉLUS ?

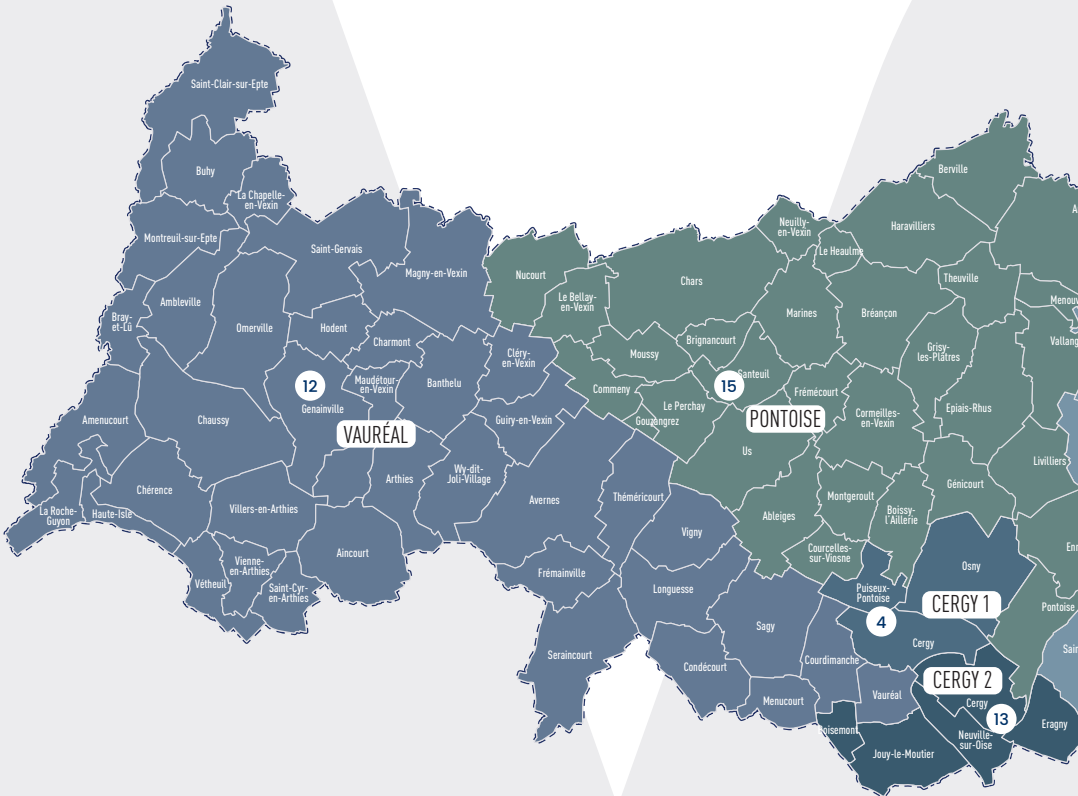
**2 Conseillers départementaux
sont élus dans chaque
canton** au scrutin
binominal à deux tours.
Chaque binôme doit être
composé **d'une femme
et d'un homme.**

Chaque binôme dispose
également de remplaçants.

Pour être élu au premier tour, un binôme
doit recueillir à la fois la majorité absolue
et le quart des électeurs inscrits.

Au second tour, sont autorisés
à se présenter les binômes ayant obtenu
au moins 12,5% des voix des électeurs
inscrits, ou à défaut les 2 ayant recueilli
le plus de suffrages.

Est élu le binôme ayant recueilli
le plus grand nombre de voix.



- ① **FRANCONVILLE**
- ② **MONTMORENCY**
- ③ **DEUIL-LA-BARRE**
- ④ **CERGY-1**
- ⑤ **HERBLAY-SUR-SEINE**
- ⑥ **SAINT-OUEN L'AUMÔNE**
- ⑦ **GOUSSAINVILLE**
- ⑧ **TAVERNY**
- ⑨ **DOMONT**
- ⑩ **ARGENTEUIL-1**
- ⑪ **ERMONT**

- ⑫ **VAURÉAL**
- ⑬ **CERGY-2**
- ⑭ **FOSSES**
- ⑮ **PONTOISE**
- ⑯ **L'ISLE-ADAM**
- ⑰ **GARGES-LÈS-GONESSE**
- ⑱ **ARGENTEUIL-3**
- ⑲ **VILLIERS-LE-BEL**
- ⑳ **ARGENTEUIL-2**
- ㉑ **SARCELLES**

VOS ÉLUS DU DÉPARTEMENT

Les Conseillers départementaux de la majorité



Marie-Christine CAVECCHI
UVO
Présidente
du Département
Canton de FRANCONVILLE

1



Luc STREHAIANO
UVO
Vice-président délégué,
Président délégué
du CA SDIS.
Canton de MONTMORENCY

2



Philippe SUEUR
UVO
1^{er} Vice-président délégué
au Développement territorial
et à l'Emploi.
Canton de DEUIL-LA-BARRE

3



Yannick BOËDEC
UVO
6^{ème} Vice-président
délégué aux Finances
et à l'Administration générale.
Canton de FRANCONVILLE

1



Isabelle RUSIN
UVO
7^{ème} Vice-présidente déléguée
à la Sécurité et à la Prévention
spécialisée.
Canton de GOUSSAINVILLE

7



Pierre-Edouard ÉON
UVO
10^{ème} Vice-président délégué
à la Transformation
numérique du territoire.
Canton de
SAINT-OUEN L'AUMÔNE

6



Laetitia BOISSEAU
UVO
11^{ème} Vice-présidente
déléguée à l'Autonomie.
Canton de TAVERNY

8



Anthony ARCIERO
UVO
Conseiller départemental
délégué aux Routes
et au Grand Paris.
Canton de
GOUSSAINVILLE

7



Julien BACHARD
UVO
Conseiller départemental
délégué au Tourisme et
aux Relations internationales
et européennes.
Canton de ARGENTEUIL 1

10



Aziza PHILIPPON
UVO
Conseillère départementale
déléguée en charge de la Vie
étudiante et associative.
Canton de
MONTMORENCY

2



Alexandre PUEYO
UVO
Conseiller départemental
en charge du Logement
social
Canton de CERGY 2

13



Agnès RAFAITIN-MARIN
UVO
Conseillère départementale
déléguée en charge de
de la CAO, du Foncier
et du COS.
Canton de FOSSES

14



Patrice ROBIN
UVO
Conseiller départemental
délégué aux Aides
aux communes
et intercommunalités.
Canton de FOSSES

14



Paul DUBRAY
UVO
Conseiller départemental
en charge de la Jeunesse
et des Relations avec
le monde agricole.
Canton de PONTOISE

15



Sabrina ECARD
UVO
Conseillère départementale
déléguée au Développement
durable et en charge de la
Condition animale dans la
société.
Canton de L'ISLE-ADAM

16



Edwina ETORÉ-MANIKA
UVO
Conseillère départementale
en charge de l'Égalité
des chances, de l'Égalité
des Femmes-Hommes
et des Actions éducatives
et citoyennes.
Canton de CERGY 2

13



Anne FROMENTEIL
UVO
Conseillère départementale
en charge de la Santé.
Canton de PONTOISE

15



Sarah MOINE
UVO
Conseillère départementale
en charge de la Jeunesse.
Canton de
GARGES-LÈS-GONESSE

17



Noëlle PLELAN
UVO
Conseillère départementale
en charge du Plan vélo.
Canton d'ERMONT

11



Morgan TOUBOUL
UVO
Conseiller départemental
en charge du Patrimoine
remarquable et du Syndicat
Mixte du Bassin de l'Oise.
Canton de L'ISLE-ADAM

16



Thomas VATEL
UVO
Conseiller départemental
en charge de la Sécurité.
Canton de VAUREAL

12

UVO : Groupe Union pour le Val d'Oise
GSE : Gauche, Socialiste et Ecologiste

LES NUMÉROS
 INDIQUENT LES CANTONS
 VOIR CARTE PAGES 10 & 11



Virginie TINLAND
UVO
 2^{ème} Vice-présidente déléguée à la Jeunesse et à l'Éducation.
 Canton de CERGY 1



Muriel SCOLAN
UVO
 3^{ème} Vice-présidente déléguée au Personnel et à l'Innovation, Secrétaire Questeur.
 Canton de DEUIL-LA-BARRE



Philippe ROULEAU
UVO
 4^{ème} Vice-président délégué aux Transports et aux Mobilités douces.
 Canton d'HERBLAY-SUR-SEINE



Véronique PELISSIER
UVO
 5^{ème} Vice-présidente déléguée à l'Enfance et à la Famille.
 Canton de SAINT-OUEN L'AUMÔNE



Gérard LAMBERT-MOTTE
UVO
 8^{ème} Vice-président délégué à la Vie Sociale, à l'Insertion, au Logement social et à la Santé.
 Canton de TAVERNY



Céline VILLECOURT
UVO
 9^{ème} Vice-présidente déléguée à l'Environnement et au Développement durable.
 Canton de DOMONT

Les Conseillers départementaux de la minorité



Xavier HAQUIN
UVO
 Conseiller départemental délégué à l'Olympisme et au Paralympisme.
 Canton d'ERMONT



Patricia JOSÉ
UVO
 Conseillère départementale déléguée à la Culture.
 Canton de VAURÉAL



Nicolas BOUGEARD
GSE
 Canton d'ARGENTEUIL 3



Cédric SABOURET
GSE
 Canton de VILLIERS-LE-BEL



Malika AHRES
UVO
 Conseillère départementale en charge de la Famille.
 Canton de ARGENTEUIL 1



Mickaël DECLERCK
UVO
 Conseiller départemental en charge de l'Emploi.
 Canton de CERGY 1



Pascal BERTOLINI
GSE
 Canton d'ARGENTEUIL 2



Patrick HADDAD
GSE
 Canton de SARCELLES



Manuela MELO
UVO
 Conseillère départementale en charge des Seniors.
 Canton de HERBLAY-SUR-SEINE



Sébastien MEURANT
UVO
 Conseiller départemental en charge du Contrôle budgétaire et de gestion et de l'Évaluation des Politiques publiques départementales.
 Canton de DOMONT



Déborah ISRAËL
GSE
 Canton de SARCELLES



Nssrine MENHAOUARA
GSE
 Canton d'ARGENTEUIL 3



Ramzi ZINAOUI
UVO
 Conseiller départemental en charge du Sport.
 Canton de GARGES-LÈS-GONESSE



Nadia METREF
GSE
 Canton d'ARGENTEUIL 2



Cécilia TOUNGSI-SIMO
GSE
 Canton de VILLIERS-LE-BEL

LES TECHNICIENS

Retransmettent les séances publiques sur valdoise.fr et les réseaux sociaux. Ils veillent au bon déroulement technique.

LA MAJORITÉ

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

LA MINORITÉ



ADMINISTRATION

Suit les débats et apporte éventuellement les éclairages nécessaires.

LA PRÉSIDENTE

Dirige les débats

QUESTEUR

Prend notamment en charge l'organisation matérielle d'exercice du mandat des conseillers.

PRESSE & PUBLIC

- Les **séances** de l'Assemblée départementale sont **publiques**
- En période de crise sanitaire, elles sont organisées en **visioconférence**

- Les séances peuvent être suivies en direct sur **valdoise.fr**
- ou sur les réseaux sociaux, **Facebook** et **Twitter**

Le Département accompagne les plus fragiles :
personnes âgées en perte d'autonomie,
les personnes en situation de handicap
et les enfants nécessitant
un accompagnement.



LA SOLIDARITÉ



Le Département favorise le maintien des personnes âgées à domicile par le financement de diverses prestations utiles au quotidien : aide-ménagère, portage des repas, téléassistance...



Le Département finance la rénovation et la construction des EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).



Le Département finance l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) **et la PCH** (Prestation de Compensation du Handicap).

Le Val d'Oise compte **plus de 15 000 places en établissements et services médico-sociaux** dans les 3 secteurs contrôlés par le Département : enfance, personnes handicapées, personnes âgées.



L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) traite les situations d'enfants en danger pouvant donner lieu à une mesure de prévention ou de protection.

Le Schéma départemental des personnes handicapées 2018-2022 propose des réponses au plus près des parcours de vie.

La Charte du bien vieillir en Val d'Oise est adoptée par de nombreuses communes.

La MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées) accompagne les usagers au quotidien. Leur nombre est en augmentation régulière. Plus de 80 000 personnes sont accompagnées par la MDPH.





Le RSA
représente
environ
230 millions
d'euros soit
20%
DU BUDGET
de fonctionnement
DU DÉPARTEMENT

Le Département
est le chef de file
de l'action sociale.

L'INSERTION VERS LE RETOUR À L'EMPLOI



Le Département prend en charge le RSA
(Revenu de Solidarité Active).



Il accompagne les bénéficiaires du RSA
vers la formation et l'emploi à travers
les mesures confiées à une cinquantaine
d'organismes et d'associations spécialisés.



**Plusieurs expérimentations sont menées
sur le territoire pour optimiser l'accompagnement.**
Certains allocataires bénéficient
d'un accompagnement global associant
Pôle Emploi et travailleurs sociaux.



**Le Département a mis en place des dispositifs
comme EVA** (Entrée dans la Vie Active)
permettant aux jeunes de 16 à 25 ans
de financer une formation professionnelle
ou l'obtention du permis de conduire.



55
CENTRES
DE PMI



LA PETITE ENFANCE

De la petite enfance à l'adolescence, le Département accompagne au quotidien les parents et les enfants. Il agit dans le domaine de la petite enfance, par différents biais :



La Protection Maternelle Infantile (PMI) est le premier acteur du Département en matière d'enfance. C'est un service de santé publique au service des futures mères, des parents et des enfants. Le Val d'Oise compte 55 centres de PMI répartis sur l'ensemble du territoire.



Les assistantes maternelles peuvent accueillir à leur domicile des enfants grâce à l'agrément délivré par la PMI. Leur formation est également prise en charge par le Département. Ils sont accompagnés tout au long de l'année par les centres de PMI.



À l'école maternelle, les professionnels de PMI interviennent pour réaliser un bilan médical auprès des enfants âgés de 3 à 4 ans. Cet examen permet de suivre leur développement, leur vaccination, leur vue, leur audition, leur expression et leur adaptation au monde scolaire.



La Maison Départementale de l'Enfance (MDE) accueille des enfants qui sont en situation de danger dans leur famille, confiés suite à la décision d'un juge. La MDE s'engage également pour la reconstruction de ces enfants.



Toute l'année, pour améliorer et faciliter vos déplacements, **le Département entretient et modernise 1 100 km de routes départementales**



LES ROUTES & TRANSPORTS



Le Département a lancé un Plan Vélo en Val d'Oise en décembre 2019. Plus de 20 millions d'euros seront investis entre 2022 et 2024 pour la création de nouveaux itinéraires cyclables.

Les 3 objectifs du Plan Vélo :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.



Il promeut **le covoiturage**



Il finance **des cartes de transport pour :**

- **Les scolaires** (Scolaire bus, Scol R, Imagine R pour les collégiens)
- **Les anciens combattants, les personnes handicapées** et les personnes âgées non imposables
- **Les personnes à mobilité réduite** (PAM95)



Il favorise **le développement des transports en commun :**

- **Tramways ou tram-trains** **T2** **T5** **T11** **T13**
- **Le réseau bus Val d'Oise**
- **Ligne 20** RER **B** ↔ entre ↔ RER **D**



64 000 collégiens
111 collèges publics

*Favoriser
la réussite scolaire
des jeunes Valdoisiens*



L'ÉDUCATION



Le Département construit et entretient les collèges publics.



Propose 1000 actions éducatives chaque année aux enseignants et soutient les innovations dans l'aménagement des espaces et des activités.



A déployé la fibre optique dans tous les collèges grâce à son Plan numérique.



Assure la restauration scolaire, en valorisant les produits locaux dans les assiettes des collégiens et en promouvant le 100% fait en Île-de-France lors de la semaine du goût.



L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



L'AIDE AUX COMMUNES

Un dispositif mis en place
depuis 2011 pour soutenir
les investissements des communes.

En 2021, la plateforme d'aide aux communes est ouverte à toutes les communes du département. Elle leur offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil et d'assistance rendus par les directions du Département et ses principaux partenaires.



Le Département a coordonné **le déploiement de la fibre optique** pour assurer l'accès au Très Haut Débit à tous les Valdoisiers.



Il accompagne le développement du projet **de campus international** pour permettre au Val d'Oise d'intégrer **le top 200 des universités mondiales**.



Il étend sa stratégie internationale par des partenariats avec le Japon en particulier.



Le Département est engagé dans le **développement de l'Axe Seine** avec les autres départements riverains de ce fleuve.



Il entend créer **un outil d'attractivité, de développement économique, territorial et touristique fort et ambitieux** au service des projets et opérateurs du territoire.



LES SECOURS ET LA SÉCURITÉ

Le Département œuvre pour garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire :



Projet de création d'un Centre départemental de supervision

permettant d'optimiser l'intervention des forces de l'ordre en visionnant en un même endroit l'ensemble des images issues des caméras de surveillance des communes qui le souhaitent.



Financement de véhicules de la Police Municipale et de caméras de surveillance.



Le Département assure la présidence du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise (SDIS 95).



39 centres de secours répartis sur le territoire.



Tous les appels au 18 et 112 sont centralisés au centre de traitement de Neuville-sur-Oise.



Le Département finance 70% du fonctionnement du SDIS et participe à son programme d'investissement à hauteur de 45 millions € entre 2018 et 2023.



Le SDIS 95 possède des unités spécialisées: GRIMP (milieux périlleux), cynotechniques, risques chimiques, plongeurs...



2871
POMPIERS
& AGENTS

Les pompiers assurent plus de
81 000
SORTIES PAR AN,
1 toutes les 6 mn.

8/10 concernent le secours à personne

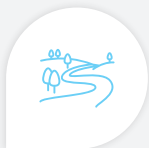
(Données 2020)



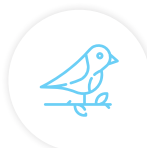
2378 km

de chemins inscrits dans
le Plan de randonnées

L'ENVIRONNEMENT



Le Département assure **la protection de la ressource en eau.**



Il gère 25 des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et bois départementaux.

Il y propose un programme annuel d'animations gratuites : Sorties nature en Val d'Oise.



Il établit le **Plan départemental des itinéraires** de promenades et de randonnées.



Il assure un développement maîtrisé des sports de nature avec l'instauration d'une **Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires** (CDESI).



Il coordonne avec ses partenaires **le programme de rénovation énergétique Val d'Oise Renov'.**



Il a élaboré une **Charte du développement durable.**



1 300 HECTARES

pour la future forêt
du Val d'Oise

1 MILLION

d'arbres à planter

90 KM

de cheminements





Le Val d'Oise
est le 1^{er}
département
arboricole
de la région
Île-de-France

Les terres agricoles
représentent plus de
57 000 hectares,
soit **46%** du territoire
départemental

2/3 des surfaces
de vergers
franciliens sont
dans le Val d'Oise

L'AGRICULTURE

Le Département mène une nouvelle politique agricole sur l'ensemble du territoire, sur lequel on retrouve une grande variété de cultures (céréales, oléoprotéagineux, maraîchage, horticulture, fruits,...).



Les agriculteurs, arboriculteurs et viticulteurs bénéficient de l'appui du Département grâce à un soutien aux investissements et des aides exceptionnelles.



La collaboration avec la Chambre d'agriculture de la région Île-de-France permet d'intervenir dans de nombreux domaines : maintien des surfaces agricoles, renouvellement des générations, pratique de modes de productions respectueux de l'environnement, soutien aux filières locales,...



Les circuits courts et les produits locaux sont favorisés au travers d'actions telles que l'édition du « *Guide des producteurs du Val d'Oise* » ou la participation au Salon international de l'Agriculture, lors duquel le territoire et les produits locaux sont valorisés auprès du grand public.



Téléchargez le Guide des producteurs sur valdoise.fr



20
TERRE
DE JEUX
24



SPORT ET TERRE DE JEUX 2024



LE CDFAS

(Centre de hautes performances sportives du Val d'Oise) créé à l'initiative du Département, est un équipement sportif d'excellence, avec un stade couvert de 1100 places ; 80 manifestations par an ; 160 fédérations, comités et ligues ; 45 sports. Sa reconstruction et sa modernisation ont été lancées.

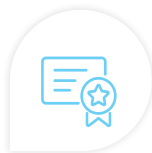
Ce chantier comprend la construction d'un bâtiment neuf qui abritera l'accueil, la formation, l'administration, l'hébergement, la restauration, un espace de remise en forme et le pôle régénération d'ici septembre 2023.



A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, **le Val d'Oise est labélisé « Terre de Jeux 2024 »**. Le CDFAS quant à lui est devenu « Centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 », lui permettant d'accueillir des délégations étrangères.



Le Département soutient activement le sport de Haut Niveau, représenté dans le Val d'Oise par **30 clubs et 130 sportifs**.



Il accorde **des subventions spécifiques** aux clubs formateurs, aux clubs élités et aux associations sportives.



Il organise ou soutient de grandes manifestations sport et e-sport comme le Meeting d'athlétisme du Val d'Oise, le 95 Kings of Fields, le tournoi de handball Pierre Tiby,...



Conscient de la richesse de sa culture, le Département s'appuie sur une politique culturelle forte, largement diffusée sur le territoire pour renforcer encore l'attractivité du Val d'Oise.

CULTURE & PATRIMOINE



Le Département soutient **la création artistique et la diffusion culturelle** à travers le financement des structures, des acteurs et des manifestations : festival de théâtre, festival du jazz, festival international du cirque...



Il dirige ses actions culturelles **en faveur des publics prioritaires** (petite enfance, collégiens, personnes âgées et personnes en situation de handicap) et empêchés (zones rurales), en favorisant la présence artistique ou le déploiement du musée numérique (Micro-folie).



Il subventionne chaque année **2000 associations**.



La Bibliothèque départementale agit pour **le développement de la lecture publique et la mise en réseau des fonds et collections**.



Le Département valorise ses propriétés (château d'Auvers-sur-Oise, Maison du docteur Gachet, abbaye de Maubuisson, Musée archéologique de Guiry-en-Vexin, Musée de l'outil), **et le développement des autres sites du Val d'Oise** (abbaye de Royaumont, château de La Roche-Guyon...).



Il permet aux Valdoisiens de **découvrir ses sites**, parcs, jardins, promenades, villes et villages fleuris grâce à l'application Valdoise MyBalade.

LES ORGANISMES ASSOCIÉS

LOGEMENT



AMÉNAGEMENT



SPORT



HANDICAP



CULTURE



TOURISME



ÉCONOMIE



PROTECTION



SOLIDARITÉ



LE MÉDIATEUR DÉPARTEMENTAL

Afin d'améliorer l'accueil, l'écoute et la qualité du service rendu aux Valdoisiens, de rapprocher les services départementaux du citoyen et de faire vivre la démocratie, le Département du Val d'Oise a créé une fonction de médiation départementale.

Pour le Département du Val d'Oise, votre médiateur s'appelle **Gérard Maury**.

Pour contacter Monsieur le Médiateur du Département :

- par email : mediateur@valdoise.fr ;
- par téléphone : 0800 30 75 10 ;
- par voie postale : Département du Val d'Oise – Médiateur départemental
2 avenue du Parc – CS 20201 CERGY – 95032 CERGY-PONTOISE Cedex.

valdoise.fr



LE DÉPARTEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



twitter.com/valdoise



facebook.com/DepartementduValdoise



instagram.com/_valdoise



youtube.com/user/cgvaldoise



**linkedin.com/company/
département-du-val-doise**



© Département du Val d'Oise | Mars 2022 | Conception et réalisation : www.studio-culvre.fr

Département du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 30 30
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val
d'oïse 
le département